



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Bid Receiving
Royal Canadian Mounted Police
Procurement and Contracting Services
5th floor, 10065 Jasper Avenue NW
Edmonton, AB T5J3B1

Or by Facsimile: 780-454-4523

Réception des soumissions
Gendarmerie royale du Canada
Service des acquisitions et des marchés,
5e étage, 10065, avenue Jasper N.O.
Edmonton, AB T5J 3B1

Où par Facsimile : 780-454-4523

**SOLICITATION
AMENDMENT**

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Solicitation remain the same.

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

Ce document est par la présente révisé ;
sauf indication contraire, les modalités de
l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaires:

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT.

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE
EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ .

Title – Sujet Automated License Plate Recognition Systems (ALPR) / Systèmes automatisés de reconnaissance de plaques d'immatriculation (ARPI)		Date Tuesday, March 17, 2020 / mardi 17 mars 2020
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-20-2896/A		Amendment No. – 001 N° de la modification
Client Reference No. - No. De Référence du Client		2020-02896
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	2 :00 p.m. / 14h00	MST (Mountain Daylight Time) HNR (Heure Avancée des Rocheuses)
On / le :	Monday April 6, 2020 / lundi 6 avril 2020	
Delivery - Livraison See herein - Voir aux présentes	Taxes - Taxes See herein - Voir aux présentes	Duty – Droits See herein – Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to - Adresser toute demande de renseignements à Shawn Balaski, shawn.m.balaski@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 780-670-8592	Facsimile No. – No. de télécopieur N/A	
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur :		
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



La présente modification vise à :

- Modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

Supprimez :

6.13 Clauses du Guide des CCUA

[B7500C \(2006-06-16\) Marchandises excédentaires](#)
[G1005C \(2016-01-28\) Assurance - aucune exigence particulière](#)
[C3015C \(2017-08-17\) Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change](#)

- **Taux de change initial (i0)** – correspond au taux de la Banque du Canada à la date de clôture de la demande de soumissions, actuellement identifié comme « 28 février 2020 ».
- **Taux de change aux fins du rajustement (i1)** – est le taux de change de la Banque du Canada, « à compter de » la date de livraison de l'unités matérielles, et des systèmes logiciels, actuellement identifié comme « au plus tard le 31 mars 2020 ».

La détermination finale des taux de change de la Banque du Canada sera déterminée par l'autorité contractante lors de l'attribution du contrat ou lors de l'exercice des options disponibles.

ANNEXE « A » - ÉNONCÉ DES TRAVAUX

3. Livrables

- 3.7** Fournir une option pour la fourniture de jusqu'à neuf (9) unités supplémentaires de matériel de - fixes deux (2) caméra, mobile - automatisé de reconnaissance de plaques d'immatriculation (ARPI) dispositifs matériels – voir l'annexe A, avec livraison, de la date d'attribution du contrat au 31 mars 2021. L'option comprend les mêmes éléments livrables 3.2, 3.3, 3.5 et 3.6.

4. Exigences

Tableau 1	Neuf (9) Fixe Deux (2) CAMÉRAS – SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME MOBILE ARPI
5. Spécifications générales :	
Item 5.4	Après l'attribution du contrat, le matériel et le logiciel doivent être livrés à l'emplacement du client : a) au plus tard le 31 mars 2020 pour la commande initiale, et b) jusqu'à six semaines pour les commande optionnelle(s), sur réception de la commande(s).

ANNEXE « B » - AUTOMATISÉ DE RECONNAISSANCE DE PLAQUES D'IMMATRICULATION (ARPI)

CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

EXIGENCES OBLIGATOIRES sauf mention contraire précisant que le critère est « souhaitable »

5. General spécifications:			
Fourniture et livraison de neuf (9) systèmes et unités ARPI fixes à deux (2) caméras mobiles, comme indiqué ci-dessous :		Conformité Oui/Non	Fournir assez de renseignements pour appuyer votre proposition
Item 5.4	Après l'attribution du contrat, le matériel et le logiciel doivent être livrés à l'emplacement du client : a) au plus tard le 31 mars 2020 pour la commande initiale, et b) jusqu'à six semaines pour les commande optionnelle(s), sur réception de la commande(s).	Oui / Non Oui / Non	



Insérer :

- [B7500C \(2006-06-16\) Marchandises excédentaires](#)
- [G1005C \(2016-01-28\) Assurance - aucune exigence particulière](#)
- [C3015C \(2017-08-17\) Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change](#)

- **Taux de change initial (i0)** – correspond au taux de la Banque du Canada à la date de clôture de la demande de soumissions, actuellement identifié comme « 6 avril 2020 ».
- **Taux de change aux fins du rajustement (i1)** – est le taux de change de la Banque du Canada, « à compter de » la date de livraison de l'unités matérielles, et des systèmes logiciels, actuellement identifié comme « au plus tard le 30 avril 2020 ».

La détermination finale des taux de change de la Banque du Canada sera déterminée par l'autorité contractante lors de l'attribution du contrat ou lors de l'exercice des options disponibles.

ANNEXE « A » - ÉNONCÉ DES TRAVAUX

5. Livrables

- 3.8** Fournir une option pour la fourniture de jusqu'à neuf (9) unités supplémentaires de matériel de - fixes deux (2) caméra, mobile - automatisé de reconnaissance de plaques d'immatriculation (ARPI) dispositifs matériels – voir l'annexe A, avec livraison, de la date d'attribution du contrat au 30 avril 2021. L'option comprend les mêmes éléments livrables 3.2, 3.3, 3.5 et 3.6.

6. Exigences

Tableau 1		Neuf (9) Fixe Deux (2) CAMÉRAS – SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME MOBILE ARPI	
5. Spécifications générales :			
Item 5.4	Après l'attribution du contrat, le matériel et le logiciel doivent être livrés à l'emplacement du client : a) au plus tard le 30 avril 2020 pour la commande initiale, et b) jusqu'à six semaines pour les commande optionnelle(s), sur réception de la commande(s).		

ANNEXE « B » - AUTOMATISÉ DE RECONNAISSANCE DE PLAQUES D'IMMATRICULATION (ARPI)

CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

EXIGENCES OBLIGATOIRES sauf mention contraire précisant que le critère est « souhaitable »

5. Spécifications générales :			
Fourniture et livraison de neuf (9) systèmes et unités ARPI fixes à deux (2) caméras mobiles, comme indiqué ci-dessous :		Conformité Oui/Non	Fournir assez de renseignements pour appuyer votre proposition
Item 5.4	Après l'attribution du contrat, le matériel et le logiciel doivent être livrés à l'emplacement du client : a) au plus tard le 30 avril 2020 pour la commande initiale, et b) jusqu'à six semaines pour les commande optionnelle(s), sur réception de la commande(s).	Oui / Non Oui / Non	